

LARQUE Christophe

PLOMBERIE SANITAIRE 13, Rue De Mirande 65140 - RABASTENS DE BIGORRE FRANCE

Siret: 47871623600037

Port.: 06 32 03 88 92

Email: christophe.larque@sfr.fr

Monsieur Christophe LARQUE - Directeur

FACTURE

N° : FAC20210725 Date : 30/11/2021

N° client: CLT00000240

MIle Corinne SENAT

168 allée des chênes

65130 CAPVERN

Réf.: Réf. à DEV20210712

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
REMPLACEMENT DU BALLON D'EAU CHAUDE						
ART00000245 -CE élec LINEO2 ATLANTIC 80L	1,00		565,00€	0,00%	565,00€	10,00%
ART00000007 -Matériel de modification des reseaux	1,00		283,32 €	0,00%	283,32 €	10,00%
ART0000006 -Main d'oeuvre	1,00		439,00€	0,00%	439,00€	10,00%
CUISINE						
ART00000005 -Enlèvement de l'ancienne cuisine avec évacuation des gravats	1,00		240,00€	0,00%	240,00€	10,00%
ART00000007 -Matériel divert pour la modification des reseaux	1,00		163,32 €	0,00%	163,32 €	10,00%
ART00000006 -Main d'oeuvre Modif des reseaux pour la nouvelle cuisine	1,00		390,00€	0,00%	390,00€	10,00%

Détail de	la TVA		
Code	Base HT	Taux	Montant
Réduite	2 080,64 €	10,00%	208,06 €

Règlement

Chèque

Echéance(s) 2 288,70 € au 10/12/2021

Le montant total s'élève à deux mille deux cent quatre-vingt-huit euros et soixante-dix centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce). Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).